

CONSEIL MUNICIPAL DU 30/08/2017

Sont présents : Mme BARONNET ROCHE Eva, CROUZIER Christine, BARBIE Véronique
Mr CLENET Remy, LEUDIERE Fabrice, VERSTRAETE Didier

absents : DE CORNEILLAN Solveig procuration à Mme BARONNET ROCHE
FERNANDES Martine procuration à Mme CROUZIER Christine

1/ Approbation du compte rendu du 05 juillet 2017 à l'unanimité.

DÉLIBÉRATIONS

1/Retrait de la délibération du 23/09/2015 prévoyant le mise en place d'une taxe sur le stockage des déchets du SICTOMU sur la commune d'ARGILLIERS approuvé à l'unanimité.

2/Modification du règlement intérieur des temps périscolaire, pour insister sur le thème de la discipline, en définissant de nouvelles règles qui devront être respecté par les élèves.
Approbation du nouveau règlement à l'unanimité.

FINANCES

La lettre du préfet reconnaît les efforts importants de la commune concernant la gestion du budget 2016 mais attire notre attention sur l'endettement très important de la commune.
L'endettement est de 1948 € par habitant sur la commune contre 578 € par habitant pour le département.

Cette situation oblige l'actuel conseil municipal à continuer une gestion rigoureuse et à limiter au maximum les investissements non indispensables.

PERSONNEL

Renouvellement des contrats CUI/CAE de Dominique et Marie .

URBANISME

La place de stationnement pour handicapé sera réalisé mi septembre .

Les marquages au sol sur cet emplacement et sur l'école seront réalisés pendant les vacances de la Toussaint.

La statue de la Madonne a été déplacé par des camions et devra être remis en place.

Deux stops ont été installés route de vers en remplacement du coussin berlinois afin de réduire la vitesse des véhicules au niveau du croisement du chemin des écoles pour sécuriser la sortie de l'école.

Ces stops ne sont pas respectés par de nombreux véhicules il conviendra de rappeler aux habitants la raison de cette mise en place.

ECOLE/MAIRIE

Acquisition de deux téléphones mobiles pour l'école et le service technique afin de joindre plus facilement les personnes concernées et en charges

CULTURE / VIE SOCIALE

Gros succès du marché nocturne en juillet sur la commune, à refaire si possible.

Succès de la fête votive d'argilliers début aout.

Élection d'un nouveau bureau pour l'association des boissetiers le 07/09.

Festivités à venir :

Rando d'automne, découverte d'argilliers le 05/11
mise en place d'un balisage pour un parcours de 10 km environ.

Le jour de la nuit, journée nationale à laquelle participera la commune d'argilliers pour l'observation des astres ce qui nécessitera l'extinction complète de l'éclairage public le 14/10.

Mise en place du **cadran analemmatique** dans la cour de l'école.

Bibliothèque

Prévoir une journée porte ouverte afin d'organiser la bibliothèque pour la saison 2017/2018 et trouver de nouveaux adhérents.

Le Tai Chi va continuer avec Mme Billion

Un camion à Pizza sera présent sur le parking de la commune tous les vendredi soir.

Modification des fréquences de la TNT le 03/10 une reprogrammation automatique sera nécessaire.

SYNDICATS INTERCOMMUNAUX

Réunion du SICTOMU le 26/09 à 18 h 30 à UZES

Sujets à évoquer : tour nées incomplètes durant l'été surtout le samedi matin.

Prochain conseils 18/10 et 06/12

l'ordre du jour étant épuisé le conseil se termine à 21 h 30